

# Ambigüedades de l'*oikonomia* dans la pensée pratique d'Aristote

## Ambiguities of *Oikonomia* in Aristotle's Practical Thought

---

CHARLOTTE MURGIER  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
charlotte.murgier@univ-paris1.fr

Recibido: 09/10/2023 - Aceptado: 22/01/2024  
DOI <https://doi.org/10.20318/fons.2023.8129>

### Abstract

In Aristotle's *Ethics*, *oikonomia* appears either subordinate to politics (*ENI* 1), or on the same level as the latter (*EEI* 5, *ENVI* 8) as a form of practical wisdom. Is it possible to reconcile these two descriptions of its status? We shall attempt to answer this question by exploring the more elaborated treatment of *oikonomia* in book 1 of the *Politics*. There two conclusions emerge. The first one is that *oikonomia* is not only necessary for living, but also useful for living well. The second one is that, although Aristotle makes a distinction between a legitimate form of chrematistics and a bad one, and restricts the former as much as possible to the exploitation of natural resources, he remains rather evasive on the conditions and means of acquiring wealth, which are nonetheless indispensable to the exercise of virtues. What he tends to value in *oikonomia* is the dimension of use over that of acquisition.

**Keywords:** Aristotle, *Oikonomia*, Chrematistics, Acquisition, Use

### Resumen

En las *Éticas* aristotélicas la *oikonomia* aparece, en algunas ocasiones, subordinada a la política (*ENI* 1), en otras, en cambio, aparece en el mismo plano que esta última (*EEI* 5, *ENVI* 8) como manifestación de la sabiduría política. ¿Cómo conciliar estas dos descripciones del estatus de la *oikonomia*? Para intentar responder esta pregunta nos centraremos en el tratamiento detallado de la *oikonomia* en el libro I de la *Política*, del que resultan dos conclusiones. La primera es que la *oikonomia* no es sólo necesaria para vivir, sino que lo es también para vivir bien. La segunda es que, a pesar de su empeño por distinguir una forma legítima de crematística de una forma ilegítima, y de restringir la forma legítima a la explotación de los recursos naturales, Aristóteles se muestra evasivo en lo referente a las condiciones y los medios de adquisición de riquezas y, a pesar de considerarla como indispensable para el ejercicio de las virtudes, opta por destacar el valor de la dimensión de uso de la *oikonomia* sobre su dimensión adquisitiva.

**Palabras clave :** Aristóteles, *Oikonomia*, Crematística, Adquisición, Uso

Outre les problèmes et débats théoriques auxquels font face les interprètes qui se penchent sur la question de l'économie dans les sociétés antiques<sup>1</sup>, la première difficulté sur laquelle bute immédiatement le lecteur des textes d'Aristote est celle de la traduction des termes « *oikonomia* » et « *oikonomikè (technè/ épistèmè)* »<sup>2</sup> qu'on ne peut rendre par « économie » sans risquer d'oblitérer le fait que l'*oikonomia* grecque n'est pas ce que nous entendons par économie, de par sa dimension essentiellement, quoique non exclusivement, domestique (cf. HELMER 2021, 34). On remarquera d'ailleurs que leurs occurrences dans le corpus aristotélicien de philosophie pratique sont rendues différemment selon les œuvres, voire selon les contextes d'apparition au sein d'une même œuvre<sup>3</sup>.

La question principale que voudrait soulever cet article concerne la place ambiguë qu'occupe l'*oikonomia/oikonomikè* dans la pensée pratique d'Aristote. À suivre les occurrences des termes « *oikonomia* » et « *oikonomikè* » dans l'*Éthique à Nicomaque*, on voit que cette compétence est d'abord créditée d'un statut subordonné à la politique. Pourtant cette subordination n'est pas toujours aussi nette puisque la mention du terme *oikonomia* dans les chapitres VI 8 de l'*Éthique à Nicomaque* et I 5 de l'*Éthique à Eudème* présente une tout autre configuration. Cette compétence y apparaît comme une déclinaison de la sagesse pratique (*phronèsis*), sur le même plan que la politique. Dès lors comment comprendre une telle tension autour du statut de cette science pratique requise chez l'homme et le citoyen accomplis ?

---

<sup>1</sup> L'introduction et le chapitre premier du livre de HELMER (2021) en offrent une synthèse et une discussion récentes. S'y opposent les approches formelles de l'économie conçue comme une sphère d'activité autonome douée d'une rationalité spécifique, et les approches substantielles pensant l'économie comme encadrée dans d'autres relations ou sphères d'activité.

<sup>2</sup> Suivant le constat qu'Aristote passe de l'un à l'autre : en *Pol.* I 3 Aristote parle d'*oikonomia*, tout en évoquant la possibilité, qu'il récuse, que l'*oikonomia*, l'autorité magistrale (*despoteia*), la science royale (*basilikè*), et la science politique (*politikè*) ne soient qu'une même science (*épistèmè* 1253b 18-20) : cela présuppose que l'*oikonomia* est une science ou une activité qui repose sur un certain savoir ; en *Pol.* I 8-9 il parle ensuite d'*oikonomikè*. De même l'*EN* passe de l'*oikonomikè* en I 1 à l'*oikonomia* en VI 8, comme on le verra plus loin.

<sup>3</sup> Ainsi les traducteurs français de la *Politique* le rendent-ils par « administration de la maison » (AUBONNET 1960), ou « administration familiale » (PELLEGRIN 1993). Mais lorsqu'il s'agit de l'*oikonomikè (technè)* en *EN* I 1, les traducteurs français de l'*Éthique à Nicomaque* n'hésitent pas à recourir à « l'économie » (BODÉUS 2004) ou « l'art économique » (TRICOT 1990). En revanche, plus tard en *EN* VI 8, *oikonomia* est rendu par « économie domestique » (TRICOT 1990) ou « art de tenir une maison » (BODÉUS 2004). Les traductions anglaises consultées sont, elles, plus systématiques en rendant le terme par « household management » (BROADIE-ROWE 2002) ou « domestic economy » (CRISP 2000) dès le livre I. J'opterai pour ma part pour la traduction par « gestion domestique » ou « gestion des affaires » selon les contextes, afin de faire droit aux quelques occurrences dans lesquelles l'*oikonomia* pourrait excéder la sphère domestique.

Nous essaierons de chercher dans le traitement développé de l'*oikonomia* / *oikonomikè* offert par la *Politique* des éléments de réponse à cette question. En effet l'*oikonomia* comprend quatre aspects fondamentaux chez Aristote, comme le souligne REEVE (2013), 192 à partir de *Pol.* I 3, 1253b 8-13 : la direction des esclaves, qui relève de l'art despotique (*despotikè*), l'acquisition et l'usage de la propriété qui relève de la chrématistique (*chrèmatistikè*), l'éducation des enfants (*technopoiètikè*) et la relation maritale (*gamikè*). Semblable quadripartition réapparaît dans la doxographie péripatéticienne d'Arius Didyme (I<sup>er</sup> siècle avant notre ère) où la sagesse domestique (τὴν δ' οἰκονομικὴν φρόνησιν) est divisée en « paternelle (τὸ μὲν εἶναι πατρικόν), maritale (γαμικόν), magistrale (δεσποτικόν), et chrématistique (χρηματιστικόν) (Stob. II 7 = II, 149, 10-11) »<sup>4</sup>. De ces quatre volets, on constate qu'un seul coïncide, fût-ce imparfaitement, avec ce que recouvre, pour nous modernes, l'économie, à savoir l'art d'acquiescer ou chrématistique. De plus, deux seulement d'entre eux sont développés par Aristote dans la *Politique*, ouvrage qui concentre l'essentiel des développements du Stagirite sur l'*oikonomia*. Il s'agit de la question des esclaves et de l'acquisition des richesses, même si c'est davantage la construction de ces concepts (esclave, chrématistique) que la gestion effective des ressources ou des esclaves dans l'*oikos* qui semble intéresser le philosophe. Les deux autres dimensions (l'éducation des enfants et les relations avec l'épouse) sont évoquées mais sans être développées. Même lorsqu'il est de nouveau question d'éducation aux livres VII et VIII de la *Politique*, c'est dans la perspective du système éducatif donné par la cité plutôt que de l'éducation relevant de la sphère familiale. La relation maritale n'est presque pas évoquée au-delà du chapitre I 13 consacré aux vertus éthiques respectives de la femme et de l'homme, alors même qu'elle est beaucoup plus développée chez Xénophon (*Économique* VII-X) et au livre III de l'*Économique* du Pseudo-Aristote.

Après une première partie consacrée à explorer la tension entre les positions différentes qu'Aristote attribue à l'*oikonomia* / *oikonomikè* dans l'*Éthique à Nicomaque*, nous verrons à partir de la *Politique* quelle importance revêt l'*oikonomia* pour la vie de la communauté domestique mais aussi politique. Puis nous nous interrogerons sur la place ambiguë qu'Aristote réserve à la dimension de l'acquisition. En effet si elle est bien partie prenante de l'*oikonomia*, cette dernière réside cependant en priorité dans l'usage des ressources acquises. C'est peut-être dans cette double

---

<sup>4</sup> Arius reproduit ici *Pol.* I 3 selon SCHÜTRUMPF (2018), 267.

dimension, de l'acquisition et de l'usage qu'on pourra trouver des éléments de réponse à la tension que nous avons identifiée.

### 1. Une science pratique honorable mais subordonnée ?

L'*oikonomia* est mentionnée dès le premier chapitre de l'*Éthique à Nicomaque*, au milieu des sciences indispensables dans une cité, quoique subordonnées à la science suprême et architectonique qu'est la politique<sup>5</sup>. Qualifiée de disposition honorable (*timion*), elle n'est donc nullement dévalorisée, comme le montre le passage suivant :

en effet quelles sciences il faut qu'il y ait (τίνας γὰρ εἶναι χρεῶν τῶν ἐπιστημῶν) dans les cités, et lesquelles il faut que chacun apprenne et jusqu'à quel point (ποίας ἐκάστους μανθάνειν καὶ μέχρι τίνος), c'est elle <la politique> qui l'ordonne ; nous voyons que même les plus honorables des puissances (καὶ τὰς ἐντιμοτάτας τῶν δυνάμεων) sont placées sous sa direction, par exemple l'art militaire (στρατηγικήν), la gestion des affaires (οἰκονομικήν), la rhétorique (ῥητορικήν) ; et étant donné qu'elle se sert du reste des sciences pratiques (χρωμένης δὲ ταύτης ταῖς λοιπαῖς πρακτικαῖς τῶν ἐπιστημῶν<sup>6</sup>), et que de plus elle légifère sur ce qu'il faut faire et ce dont il faut s'abstenir, sa fin enveloppe la fin des autres sciences, de sorte que cette fin sera le bien humain (*ENI* 1, 1094a 28-b 7).

Ce chapitre liminaire de l'*EN* est dans la continuité des positions platoniciennes : d'abord Aristote y emploie indifféremment les termes de science (*épistèmè*) et de puissance (*dunamis*)<sup>7</sup>, alors même que l'*oikonomikè* n'est pas une science au sens strict dans la terminologie aristotélicienne d'*ENVI* 3. Elle serait plutôt à ranger, aux côtés de l'art militaire, parmi les *technai* qui sont certes des dispositions à produire accompagnées de raison vraie mais concernent le domaine du contingent, et qui ont, contrairement à l'action, une fin extérieure à elles-mêmes.

Sa position de science subordonnée, placée sous les ordres de la politique, science architectonique qui gouverne l'utilisation des autres arts, rejoint la distinction élaborée par Platon dans le *Politique* entre l'art royal, épitactique (en position de donner des ordres), et les arts dits auxiliaires (287d-291d) dont font partie les arts producteurs de biens. Ces arts, qui relèvent pour nous de l'économie, sont éclatés chez Platon en divers sous-ensembles selon les objets produits ou le type d'art (de fabrication, de

<sup>5</sup> Cette subordination et ses enjeux théoriques sont bien étudiés par GAUTHIER (2023).

<sup>6</sup> Les éditeurs (Bywater notamment) suppriment le plus souvent la mention πρακτικαῖς en 1094b 4 mais je suis les raisons avancées par Johnson (2015), 167) pour le maintenir. Les traductions sont miennes et se fondent sur les éditions OCT des textes d'Aristote qui sont cités.

<sup>7</sup> Aspasius dans son commentaire (*in Eth. Nic.* 6, 7-9) la range sous la catégorie de puissance au motif qu'elle est axiologiquement indéterminée, on peut s'en servir bien ou mal (contrairement à la vertu). Mais cette neutralité axiologique vaut, précise-t-il, pour la partie de l'*oikonomia* qu'est la chrématistique.

conservation, de transport, d'ornementation, de service ...)». Aristote assigne, lui, à l'*oikonomikè* une finalité englobante, la richesse<sup>9</sup>. En effet, quelques lignes plus haut, Aristote avait déjà évoqué l'*oikonomikè*, aux côtés de l'art militaire, pour souligner que chaque art ou science poursuivait sa fin propre : en l'occurrence ce but, pour l'*oikonomikè*, est la richesse (1094a 9)<sup>10</sup>, comme l'art militaire poursuit la victoire.

La position subordonnée qu'occupe l'*oikonomia* dans le premier chapitre de l'*Éthique à Nicomaque* s'explique d'abord par le type de bien qu'elle vise, puisque la richesse ne saurait constituer un bien en soi, voulu pour lui-même, et encore moins le bien suprême apte à donner son contenu au concept de bonheur. La discussion des genres de vie en *Éthique à Nicomaque* I 3, 1096a 5-9, écarte bien vite le mode de vie « chrématistique », faisant de la richesse le but de l'existence, et cela pour deux raisons : d'une part cette existence est contrainte (et dès lors indigne d'un homme libre) et, d'autre part, l'argent n'est qu'un moyen, certes utile, mais utile en vue d'autre chose que lui-même, il n'est jamais une fin<sup>11</sup>. Dans la discussion parallèle de l'*Éthique à Eudème* I 4-5 consacrée aux genres de vie, la vie chrématistique n'est même pas évoquée, sans doute parce que son sort est déjà scellé par le fait qu'elle est ordonnée au nécessaire<sup>12</sup>, et non aux biens voulus pour eux-mêmes, à savoir le plaisir, la vertu et la sagesse, déterminant les trois principaux genres de vie – apolaustique, politique, théorétique. La richesse est explicitement rangée un peu plus loin (*ENI* 5, 1097a 27) dans la catégorie des instruments. C'est à ce titre qu'elle intervient dans la discussion de la suite du livre I (9, 1099a 33-b 1 et 10, 1099b 27-28), à propos du rôle des biens extérieurs dans le bonheur. Les vertus de libéralité et de magnificence développées au

---

<sup>8</sup> Sur ce passage, voir HELMER (2015a), paragraphes 33-40.

<sup>9</sup> Lorsque Platon fait de la richesse la fin d'un art, il l'assigne directement à l'art du *chrématistès*, l'homme d'affaires (*Grg.* 451e-452c, ou 477e-478b où l'art chrématistique délivre de la pauvreté ; voir aussi *R.* IX 581a-d ; *Sph.* 219c).

<sup>10</sup> « La fin de la gestion des affaires est la richesse » οἰκονομικῆς δὲ < sous-entendu τέλος > πλοῦτος.

<sup>11</sup> Remarquons que pour disqualifier le genre de vie chrématistique, Aristote n'évoque pas le fait que la richesse soit un bien sans limite, contredisant le caractère parfait, donc limité, du bien que l'on recherche. Cela est dû au fait qu'il existe une richesse authentique qui est limitée (*Pol.* I 9, 1257b 28-34 cité plus loin).

<sup>12</sup> *EEI* 4, 1215a 27-32 : « mais comme ceux < des genres de vie > qui consacrent leurs efforts en vue de ce qui est nécessaire (τῶν ἀναγκαίων χάριν σπουδαζομένων), par exemple ceux qui se consacrent aux arts vulgaires, à l'art des affaires, et aux arts grossiers (οἷον τῶν περὶ τὰς τέχνας τὰς φορτικὰς καὶ τῶν περὶ χρηματισμὸν καὶ τὰς βαναύσους) – j'entends par vulgaires ceux qui sont exercés en vue de la seule réputation (φορτικὰς μὲν τὰς πρὸς δόξαν πραγματευομένας μόνον), par grossiers ceux qui sont sédentaires et salariés (βαναύσους δὲ τὰς ἐδραίας καὶ μισθαρνικὰς), par arts des affaires ceux qui concernent les marchés et les actions commerciales (χρηματιστικὰς δὲ τὰς πρὸς ἀγορὰς μὲν καὶ πράσεις καπηλικὰς) » (le texte est difficile, je suis la version de Sussemlil en 1215b 31-32 : τὰς πρὸς ἀγορὰς μὲν καὶ πράσεις καπηλικὰς).

livre IV illustreront ce caractère instrumental en montrant de quelles actions vertueuses (le don aux amis, les liturgies ...) cette richesse constitue le moyen.

S'il est acquis que l'objet de l'*oikonomikè*, la richesse, légitime la subordination de cette capacité à la politique, on peut se demander quelle *oikonomikè* a en vue ce chapitre liminaire de l'*EN*. S'agit-il de la compétence spécifique au chef de famille, dont le livre I de la *Politique* nous donne une image plus précise ? Ou bien de l'*oikonomia* politique, concernant les revenus de la cité ou les moyens de l'approvisionner<sup>13</sup> ?

Les traductions françaises qui n'utilisent pas dans ce passage le terme de « gestion domestique » mais celui d'« économie » ou d'« art économique » sont peut-être le reflet de cette hésitation, qui pourrait être appelée par le statut parallèle des autres arts subordonnés cités en exemple, comme l'art militaire ou la rhétorique. En effet l'art militaire et la rhétorique, du moins celle qui engage des actions d'intérêt public plutôt que privé, concernent des compétences portant sur la gestion d'une collectivité plutôt que des actions individuelles. On serait ainsi tenté d'en conclure qu'il en va de même pour l'*oikonomikè* dans ces lignes. En effet Aristote dit bien en *Pol.* I 8, 1256b 36-37 que la richesse est un ensemble d'instruments (ὀργάνων πλῆθος), non seulement pour ceux qui administrent la maisonnée (οἰκονομικοί) mais aussi pour les hommes politiques (πολιτικοί). Aristote parle néanmoins très peu des sources de revenus de la cité dans la *Politique* : il y est fait allusion dans les lignes finales de *Pol.* I 11, 1259a 33-36, et il en est question en *Rhétorique* I 4, 1359b 23-32. Le livre II de l'*Économique* du Pseudo-Aristote y est cependant entièrement consacré, le premier étant dévolu à l'*oikonomia* privée.

La première option d'interprétation, celle de l'*oikonomikè* dans son acception domestique, a cependant pour elle plusieurs arguments, à commencer par le fait que l'association entre *oikonomia* et *politikè technè* en tant que capacités de l'homme accompli est traditionnelle à l'époque d'Aristote. On en trouve l'expression dans le *Protagoras* lorsque le sophiste fait la publicité des deux volets de la vertu qu'il prétend

---

<sup>13</sup> Voir *Rhet.* I 4, 1359b 20-32 et 1360a 12-17 sur les objets de délibération dans l'assemblée qui concernent les finances, mais aussi les moyens d'assurer la subsistance par importations et exportations. OLIVER (2007), 72 rappelle aussi que bon nombre de magistratures consistent dans des régulations économiques pour nous modernes (surveillance des marchés et des importations). Aristote l'explique en *Pol.* IV 15, 1299a 20-23 en distinguant des magistratures politiques (comme la fonction de stratège) et des fonctions économiques (οἰκονομικά) (comme celle de répartiteur des grains). Si ces objets excèdent la sphère de l'*oikos* et par là le domaine de l'*oikonomia* dans sa définition stricte donnée par Xénophon (*Économique* 1, 2) et le Pseudo-Aristote (*Oec.* I 1, 1343a 7-9) qui la limite, pour la distinguer de la politique, à l'administration de la maison, HELMER (2021), 43 souligne qu'on ne peut s'arrêter à cette caractérisation car l'*oikonomia* peut avoir pour objet la cité, et pas simplement le foyer.

enseigner<sup>14</sup>, mais aussi chez Xénophon et sans doute déjà chez Antisthène<sup>15</sup>. Aristote pourrait ainsi reprendre cette conception traditionnelle qui articule compétence domestique et compétence politique<sup>16</sup>. On peut ensuite avancer un argument interne à la pensée aristotélicienne, à savoir l'inclusion du foyer (*oikos*) au sein de la cité, qui explique ainsi sa subordination en tant que partie<sup>17</sup>. Le traitement de l'*oikonomia* constitue ainsi un préalable à la recherche politique comme le montre le chapitre I 3 de la *Politique* qui repart des parties composant l'*oikos*, lui-même constituant de la cité. Enfin le bien de l'individu est inférieur en valeur au bien de la communauté politique, selon le premier chapitre de l'*EN* (1094b 8-10)<sup>18</sup>.

Ces différents éléments, tant internes qu'externes au corpus aristotélicien, pourraient donc laisser penser que c'est l'économie domestique, plutôt que l'économie politique, qui est ici subordonnée à la politique. Mais l'hésitation possible mérite d'être notée, sans qu'il faille nécessairement trancher entre les deux interprétations envisagées, puisque souvent Aristote semble concevoir l'*oikonomikè* appliquée à la *polis* comme le prolongement des compétences de l'*oikonomikè* domestique.

Toutefois la question de l'extension à donner au terme n'est pas la seule qui se pose ici. En effet, la position subordonnée assignée à l'*oikonomikè* par rapport à la politique n'est pas aussi évidente dans d'autres passages des *Éthiques* que dans le passage dont nous sommes partis. Ainsi au livre I chapitre 5 de l'*Éthique à Eudème* l'*oikonomia* est-elle placée sur le même plan que la politique et la sagesse pratique (*phronèsis*).

Cela <la fin de ce qui est objet d'action pour l'homme> est sous la dépendance de la disposition qui a autorité sur toutes (τὸ ὑπὸ τὴν κυρίαν πασῶν). Celle-ci est la politique, la gestion domestique et la sagesse pratique (αὕτη δ' ἐστὶ πολιτικὴ καὶ οἰκονομικὴ καὶ φρόνησις). En effet ces dispositions se distinguent des autres par leur caractère d'autorité : quant à savoir si elles diffèrent les unes des autres, il faut en parler plus tard (*EE* I 8, 1218b 12-16).

---

<sup>14</sup> *Prot.* 318e-319a : « Ce que j'enseigne est la bonne délibération dans les affaires domestiques (περὶ τῶν οικείων), de manière à gérer au mieux sa maison (ὅπως ἂν ἄριστα τὴν αὐτοῦ οἰκίαν διοικῶ), et dans les affaires publiques, de manière à être le plus compétent pour parler et agir en ce qui concerne la cité. » Certes, Protagoras ne suggère pas de subordination entre ces deux volets de la compétence caractéristique d'un homme de bien. Cependant tant l'ordre de la phrase (qui finit par le plus important) que la suite de la discussion entre Socrate et Protagoras donnent la prééminence au versant politique sur le versant domestique de cette compétence.

<sup>15</sup> Voir DESCAT (2007), 35.

<sup>16</sup> Quoique lui-même la critique dans le premier livre de la *Politique*.

<sup>17</sup> C'est l'argument du commentateur Aspasius *in Eth. Nic.* 6, 26-29. Voir *Pol.* I 3, 1253b 3 ; [Arist.] *Oec.* I 1 2, 1343a 16.

<sup>18</sup> La prééminence de la politique se justifie par le fait que le bien de la cité est « supérieur et plus parfait » (μεῖζόν γε καὶ τελειότερον 1094b 8), « plus beau et plus divin » (κάλλιον δὲ καὶ θεϊότερον, 1094b 10).

Cette annonce, qui n'est pas davantage développée à ce stade de l'ouvrage, renvoie aux développements qu'on trouve dans le livre V de l'*Éthique à Eudème* qui est aussi le livre VI de l'*Éthique à Nicomaque*. Les trois dispositions mentionnées, arts ou sagesse pratique, relèvent en effet de vertus intellectuelles. Le recouplement des trois dispositions est justifié tantôt par le recours à l'opinion commune (1140b 10-11)<sup>19</sup>, tantôt par la construction proprement aristotélicienne qui subdivise les formes de *phronèsis* en personnelle et politique (1141b 23-27).

Et l'on est d'avis que la sagesse pratique est avant tout la disposition ayant trait à l'individu singulier : c'est elle qui porte le nom commun aux autres formes, sagesse pratique ; or parmi ces formes l'une est la gestion domestique, l'autre la législation, l'autre la politique (ἐκείνων δὲ ἡ μὲν οἰκονομία ἡ δὲ νομοθεσία ἡ δὲ πολιτική), et de cette dernière il y a une forme délibérative et une forme judiciaire (*ENVI* 8-*EEV*, 1141b 29-33).

Dans ces passages, la hiérarchie entre l'*oikonomia* (*ENVI-EEV*) ou *oikonomikè* (*EEI*) et la politique est donc beaucoup moins marquée, sinon absente. Si politique, *oikonomia* et législation sont quasiment mises sur le même plan (la législation gardant une prééminence en vertu de son caractère architectonique), c'est probablement que ces trois formes de dispositions visent le bien d'une communauté : la petite communauté de l'*oikos* ou la communauté finale de la cité, comme l'explique FREDE (2020), 685. Ces trois dispositions sont présentées comme différentes déclinaisons de la sagesse pratique, laquelle vise le bien humain en général, le bien-vivre, et non pas un bien particulier qui pourrait être le produit d'un art particulier (*ENVI* 5, 1140a 25-30)<sup>20</sup>. Dès lors si l'*oikonomia* en est une forme, cela implique qu'elle vise le bien général de la communauté qu'elle a à charge de régir, la maisonnée (cf. 1140b 9-10), et qu'elle ne saurait se réduire à la production d'un bien particulier et instrumental, la richesse. Quoiqu'une hiérarchisation demeure entre *oikonomia/oikonomikè* et politique, puisque le bien du tout qu'est la communauté politique a plus de valeur que celui de la partie, la maisonnée (1094b 8-10), cette différence de valeur ne va pas jusqu'à la subordination nette dans laquelle était placée l'*oikonomikè* en *ENI* 1.

---

<sup>19</sup> *EEV* 5-*ENVI* 5, 1140b 10-11 : « et nous jugeons tels < i.e. doués de sagesse pratique > les gens aptes à la gestion domestique et les politiques (τοὺς οἰκονομικοὺς καὶ τοὺς πολιτικούς)». Cette opinion semble validée plus tard par Aristote en *ENVI* 9, 1142a 9-10 : « cependant peut-être n'est-il pas possible que son propre bien aille sans gestion domestique ni sans constitution politique (ἄνευ οἰκονομίας οὐδ' ἄνευ πολιτείας) ».

<sup>20</sup> Il s'agit d'une opinion commune mais qui est assumée par Aristote, comme le montre la définition de la *phronèsis* comme disposition vraie à agir accompagnée de raison au sujet des biens humains (*ENVI* 5, 1140b 5-6, 20-21).



Comment concilier les deux descriptions de cette compétence, l'une comme subordonnée à la politique, l'autre comme une déclinaison, à côté de la politique, de la sagesse pratique ? Pour tenter de répondre à cette question, essayons de savoir plus précisément à quoi correspond l'*oikonomia* / *oikonomikè* (*technè* / *épistèmè*) à partir des développements plus fournis que nous offre la *Politique*.

## 2. *L'oikonomia dans la Politique : du vivre au bien-vivre*

Le livre I de la *Politique* s'intéresse aux communautés pré-politiques – la maisonnée (*oikos*) et le village – qui constituent des parties de la cité. Au chapitre 3, Aristote a distingué deux parties de l'*oikonomia* : d'une part celle qui concerne la gestion des rapports humains au sein de l'*oikos*, c'est-à-dire la manière de diriger les trois communautés dans lesquelles le chef de famille est inscrit (époux-épouse, père-enfant, maître-esclave) ; d'autre part celle qui concerne l'art d'acquérir, ou chrématistique, dont le traitement est renvoyé à la suite du livre I, mais qui est parfois considérée soit comme le tout de l'*oikonomia* soit comme sa partie principale :

Il y a aussi la partie qui semble constituer pour les uns la gestion domestique (τοῖς μὲν εἶναι οἰκονομία), pour les autres la plus grande partie de cette dernière (τοῖς δὲ μέγιστον μέρος αὐτῆς) : il faudra étudier ce qu'il en est ; je veux parler de ce qu'on appelle chrématistique (λέγω δὲ περὶ τῆς καλουμένης χρηματιστικῆς, *Pol.* I 3, 1253b 12-14).

Aristote fait référence à un usage qui le précède : peut-être celui de Xénophon qui n'emploie pas le terme *χρηματιστική* mais qui fait de l'augmentation du patrimoine le but de la gestion domestique (*Économique* 6, 4 et 11, 9) ; ou encore celui de Platon qui utilise le terme de *χρηματιστική* (*Gorgias* 477e, 478a, *Euthydème* 289a, 307a)<sup>21</sup>. En effet le champ lexical de la chrématistique (*χρηματιστικός*, *χρηματισμός*, *χρηματιστής*) est en usage à l'époque d'Aristote. Comme le souligne NATALI (1990), 297, *χρηματισμός* et *οἰκονομία* sont le plus souvent quasi synonymes dans la langue grecque, même si le *χρηματισμός* concerne l'acquisition de richesses, réservée au chef de famille, tandis que la gestion de « l'économie domestique » (élever les jeunes enfants, gérer les provisions, faire les courses, interagir avec les esclaves) recouvre d'abord des tâches d'ordinaire plutôt dévolues aux femmes. Si Aristote est parfois lui aussi soucieux de distinguer cette activité en deux volets distincts pour l'homme et la

---

<sup>21</sup> Voir aussi *Ap.* 36b 7, qui juxtapose *οἰκονομία* et *χρηματισμός*, et les références données par SCHÜTRUMPF (1991), 230.

femme<sup>22</sup>, il ne s'étend guère sur le volet proprement féminin de la gestion domestique, et ne s'en tient pas à ce partage traditionnel puisque l'usage des biens revient au chef de la maisonnée<sup>23</sup>, comme le montre la suite du livre I. L'essentiel du propos aristotélicien dans les chapitres 8 à 11 du livre I de la *Politique* se concentre donc sur ce qui semble déjà considéré de son temps comme la partie principale, sinon le tout, de l'*oikonomia*, à savoir l'acquisition et la conservation des richesses.

Le chapitre 8 commence par une série de divisions. La première distingue entre l'acquisition des biens et le fait de s'en servir (1256a 10-14), réservant à la chrématistique<sup>24</sup> l'acquisition des biens, tandis que leur usage relève de l'*oikonomia*. L'art d'acquérir est ensuite lui-même subdivisé en une partie naturelle (I 8, 1256b 27-30), l'autre qui est le fruit combiné de l'expérience et de la technique (I 9, 1257a 4-5). La partie naturelle relève du domaine de la gestion domestique qui vise la richesse naturelle tandis que la partie artificielle, le commerce visant à échanger des biens pour en retirer un gain d'ordre monétaire, s'en sépare. L'apparition de la chrématistique artificielle est le prolongement de deux phénomènes qui n'ont pourtant rien de contre-nature : d'abord l'échange, qui utilise le double usage de tout objet (selon son usage propre et comme valeur d'échange) sous la forme du troc, qui permet d'atteindre l'autarcie dans des communautés plus larges que la famille (I 9, 1257a 14-31) ; puis l'invention de la monnaie, convention destinée à faciliter les échanges d'une part en étant facilement transportable, d'autre part en conservant, une fois frappée, la valeur qui lui a été assignée. La monnaie n'a rien d'un phénomène contre-nature, puisqu'elle est mesure et substitut de ce qui est au fondement du processus, naturel, de l'échange, à savoir le besoin<sup>25</sup>. La conjonction de ces deux inventions, de l'échange et de la

---

<sup>22</sup> Voir *Pol.* III 4, 1277b 24-25 : « En effet la gestion domestique (καὶ οἰκονομία) aussi diffère pour l'homme et pour la femme : car pour l'un la tâche est d'acquérir, pour l'autre de conserver (τοῦ μὲν γὰρ κτᾶσθαι τῆς δὲ φυλάττειν ἔργον ἐστίν) ».

<sup>23</sup> Comme le montre DESCAT (2007), 34, l'*oikonomia*, si elle apparaissait réservée aux femmes dans les occurrences du Ve siècle, devient au IV<sup>e</sup> siècle une affaire d'hommes.

<sup>24</sup> Le terme est d'abord employé en un sens large, synonyme d'art d'acquérir (1253b 14, 1256a 1, 4, 11, 17) – Aristote emploie aussi, mais plus rarement κτητική (1253b 23, 1256b 27, 37, 40). Χρηματιστική est ensuite employé en un sens étroit (art de faire du profit, 1256b 41, 1257a 18, 29, 1257b 1, 5, 9, 1257b 24, 29, 1258a 6, 9, 13, 15). Aristote revient ensuite à son sens large, une fois distinguées chrématistiques naturelle et contre-nature (1257b 18-19, 1258a 20, 28, 37, 1258b 12, 21). Voir NATALI (1990), 311.

<sup>25</sup> Cette analyse de la monnaie comme mesure et substitut du besoin se trouve dans l'*Éthique à Nicomaque* et pas dans la *Politique*, qui évoque l'apparition de la monnaie au sein de l'exposition de l'échange, processus naturel qui a pour origine la satisfaction des besoins puisque certains ont trop de ce dont d'autres manquent (I 9, 1257a 15-16). Sur les différentes approches de *Pol.* I 8 et d'*ENV* 8, je renvoie aux analyses de NATALI (1990), 309 et TABOSA (2016), 262-263 ; sur la monnaie voir aussi BERTHOUD (1981) et HELMER (2015b).

monnaie, donne naissance à la forme contre-nature de chrématistique, celle qui vise à échanger les biens non plus pour combler un besoin, mais pour acquérir un profit. Or la perversion intrinsèque de cette forme d'échange commercial est liée au caractère illimité de la fin qu'elle poursuit, la richesse :

ainsi en va-t-il pour cette chrématistique (ταύτης τῆς χρηματιστικῆς) dont la fin ne comporte pas de limite, sa fin étant ce genre de richesse, à savoir la possession d'argent (τέλος δὲ ὁ τοιοῦτος πλοῦτος καὶ χρημάτων κτήσις)<sup>26</sup>. À l'inverse il y a une limite à la chrématistique qui relève de la gestion domestique (τῆς δ' οἰκονομικῆς αὐ<sup>27</sup> χρηματιστικῆς ἔστι πέρως). En effet ce genre d'enrichissement n'est pas la tâche de la gestion domestique. C'est pourquoi pour elle il est manifestement nécessaire qu'il y ait une limite à toute richesse, alors que dans les faits, nous voyons le contraire se produire : car ceux qui font des affaires augmentent à l'infini leur numéraire (πάντες γὰρ εἰς ἄπειρον αὐξοῦσιν οἱ χρηματιζόμενοι τὸ νόμισμα, *Pol.* I 9, 1257b 28-34).

Cette forme pervertie de la chrématistique née des échanges commerciaux n'a pas épargné la sphère de la gestion domestique, engendrant chez certains (comme on le voit par exemple dans l'*Économique* de Xénophon) une conception de l'*oikonomia* qu'Aristote juge erronée, puisque son but serait non pas seulement de conserver mais d'accroître son patrimoine. Si les deux formes de chrématistique, naturelle et contre-nature, ont en commun d'utiliser la propriété, la première forme s'en tient à ce qui est la finalité de la propriété, à savoir d'être un instrument du bien-vivre. Cette première modalité de la chrématistique est conforme aux analyses de l'*Éthique à Nicomaque* (I 9-10, IV 1-6) qui font de la richesse l'instrument nécessaire au déploiement des vertus. La seconde forme de chrématistique, en revanche, utilise la propriété dans le seul but d'accroître la richesse (1257b 38). Aristote propose alors une explication psychologique de cette tendance : non pas l'infinité de l'appétit, qu'il évoquera pourtant en *Pol.* II 7, 1267b 3-5, mais plus fondamentalement une méprise sur le but des entreprises individuelles qui consacrent tous leurs efforts au vivre plutôt qu'au bien-vivre, peut-être à l'image de ceux qui, dans l'*Éthique à Eudème* I 2, confondent le bien-vivre avec les conditions nécessaires à l'existence. Or ce désir de vivre<sup>28</sup>, contrairement au désir du bien-vivre, ne connaît pas de limite, concourant à la recherche illimitée des moyens d'assurer son existence<sup>29</sup>. Même ceux qui aspirent plus

---

<sup>26</sup> Je comprends le καὶ comme épexégétique, à la suite de SCHÜTRUMPF (1991), 6.

<sup>27</sup> En acceptant la correction αὐ de Bernays à la place du οὐ des manuscrits. AUBONNET (1960) conserve la négation, mais place l'expression entre virgules : τῆς δ' οἰκονομικῆς, οὐ χρηματιστικῆς, ἔστι πέρως « mais l'économie domestique, qui n'est pas cet art d'acquisition, a une limite ».

<sup>28</sup> Ce désir viscéral, quasi inconditionnel, de vivre est aussi évoqué en *Pol.* III 6, 1278b 24-30.

<sup>29</sup> Plus tôt dans le chapitre, Aristote a opposé caractère illimité dans la recherche de la fin d'un art (la santé pour la médecine) et caractère limité, car déterminé par la fin poursuivie, des instruments mis en

raisonnablement au bien-vivre et non au simple vivre, continue Aristote, mais qui ont le tort de rechercher le bonheur dans les plaisirs physiques, se trouvent conduits à désirer toujours plus de richesses<sup>30</sup>. Cette perversion de la chrématistique, si répandue voire inévitable soit-elle<sup>31</sup>, ne doit pas faire oublier qu'il en existe une forme naturelle, qui vise bien la richesse, mais une richesse limitée par sa finalité, à savoir fournir les moyens du bien-vivre. C'est ce qu'explique le passage suivant :

il y a donc une forme conforme à la nature<sup>32</sup> de l'art d'acquérir qui est une partie de la gestion domestique (ἐν μὲν οὖν εἶδος κτητικῆς κατὰ φύσιν τῆς οἰκονομικῆς μέρος ἐστίν), parce qu'il faut ou bien que soit présent, ou bien qu'elle procure (ὅτι δεῖ ἢ τοι ὑπάρχειν ἢ πορίζειν αὐτήν), de quoi disposer d'une réserve des biens (ὅπως ὑπάρχῃ ὧν ἔστι θησαυρισμὸς χρημάτων) nécessaires à la vie (πρὸς ζῶν ἀναγκάων), et utiles pour la communauté que constitue la cité ou la maisonnée (καὶ χρησίμων εἰς κοινωνίαν πόλεως ἢ οἰκίας). Et il semble bien que la richesse authentique (ὃ γ' ἀληθινὸς πλοῦτος) consiste en ces biens. En effet l'autosuffisance pour la vie bonne de ce genre de possession n'est pas sans limite (ἢ γὰρ τῆς τοιαύτης κτήσεως αὐτάρκεια πρὸς ἀγαθὴν ζῶν οὐκ ἄπειρος ἐστίν, *Pol.* I 8, 1256b 26-32).

Ces lignes comportent plusieurs indications importantes : d'abord le fait qu'il existe une richesse limitée par la fin qu'elle sert, en tant qu'instrument de la vie bonne. La richesse n'est donc pas par nature illimitée. Cette richesse est dite véritable car elle est fidèle à son essence, celle de servir d'instrument pour un certain usage, domestique ou politique. C'est ce qu'indique aussi bien *Pol.* I 8, 1256b 36-37 que la caractérisation plus développée donnée dans la *Rhétorique* I 5, 1361a 12-19<sup>33</sup>, qui ne

---

œuvre (déjà évoqué en I 8, 1256b 34-36 : aucun art n'a d'instrument illimité en nombre ni en grandeur). Aristote semble réinvestir l'analogie : si la fin (désir de vivre) est elle-même illimitée, les instruments (la richesse) le deviennent aussi. Voir SCHÜTRUMPF (1991), 342.

<sup>30</sup> L'argent étant le moyen de satisfaire les désirs du corps, comme le notait déjà Platon (*R.* IX 580e-581a) et comme le relève l'analyse aristotélicienne de la prodigalité, vice de la dépense excessive parfois corrélé à un autre vice, celui du dérèglement, poursuite excessive des plaisirs physiques (*ENIV* 1, 1119b 30-32).

<sup>31</sup> Voir PELLEGRIN (2017), 119-126, qui y diagnostique un caractère tragique dans la philosophie politique d'Aristote.

<sup>32</sup> Le κατὰ φύσιν peut porter ou bien sur ce qui le précède (εἶδος κτητικῆς) ou bien sur ce qui le suit (τῆς οἰκονομικῆς μέρος). La majorité des traductions consultées (Schütrumpf, Pellegrin, Saunders) optent pour la seconde option au motif que si effectivement l'art d'acquérir peut être ou non conforme à la nature, on verrait plus difficilement à quoi correspondrait l'autre partie (conforme à la nature) de l'art d'acquérir qui ne ferait pas partie de l'*oikonomia*. Mais cela peut renvoyer, comme le suggère HELMER (2022-2023, dans ce numéro), à l'art de la chasse et à l'art de la guerre, dont il vient d'être question (1255b 37, 1256b 23). De plus, l'ordre des mots κατὰ φύσιν κτητικῆς dans la famille de manuscrits Π<sup>1</sup> irait dans le même sens.

<sup>33</sup> « Les parties de la richesse sont l'abondance de monnaie et de terres, la possession de propriétés foncières qui se distinguent par leur nombre, leur étendue et leur beauté, en outre la possession de biens mobiliers, d'esclaves et de troupeaux qui se distinguent par leur nombre et leur beauté, tout cela étant à

se limite pas à évoquer l'abondance de différents biens matériels (argent, terres, biens mobiliers ...), mais y ajoute le critère de l'usage libéral et de l'utilité. La richesse doit donc être employée, et non pas être accumulée, ce que confirme l'*EN* IV 1, 1120a 5 rappelant que la richesse fait partie des choses utiles, ce dont il doit y avoir usage, bon ou mauvais.

Cet usage, dans les lignes de *Politique* I 8, 1256b 29-30 que nous sommes en train de commenter, est décliné sur deux plans : celui du nécessaire (a), et celui de l'utile à la communauté politique (b1) ou domestique (b2). Ce double niveau constitue une indication à creuser pour comprendre le rôle de l'*oikonomia* dans la pensée pratique d'Aristote. Le premier niveau est celui de la nécessité (a), il correspond à la finalité première de l'*oikos* qui s'est constitué « en vue du vivre », en vue de la vie de tous les jours (*Pol.* I 2, 1252b 13), ou encore pour assurer l'existence et non pas seulement la reproduction de l'espèce (*EN* VIII 14, 1162a 20-22<sup>34</sup>). L'art d'acquérir (κτητική<sup>35</sup>) des biens fait dès lors partie de l'*oikonomia* parce que « sans le nécessaire (ἀνευ γὰρ τῶν ἀναγκαίων), il est impossible de vivre ni de bien vivre (ἀδύνατον καὶ ζῆν καὶ εὖ ζῆν) » (*Pol.* I 4, 1253b 24-25). En effet les ressources matérielles produites au sein de l'*oikos* sont indispensables pour pourvoir aux besoins essentiels de la vie quotidienne (a'). Cependant cette nécessité déborde toujours déjà celle de la satisfaction des besoins élémentaires (nourriture, protection) et engage d'autres exigences, d'ordre moral cette fois, relatives au bien-vivre (b'). Ce second niveau tient dans la nécessité de disposer de biens matériels pour pouvoir exercer les différentes vertus éthiques (libéralité, amitié ...), que le cadre de la cité permet de développer.

---

soi, en sécurité, d'usage libéral, et utile (καὶ ἐλευθέρια καὶ χρήσιμα). Est utile surtout ce dont on retire des fruits (ἔστιν δὲ χρήσιμα μὲν μᾶλλον τὰ κάρπια), est d'usage libéral ce dont on retire une jouissance (ἐλευθέρια δὲ τὰ πρὸς ἀπόλαυσιν) – par ce dont on retire des fruits, je veux dire qui rapporte des revenus, et par ce dont on retire une jouissance j'entends ce dont ne naît rien en dehors de leur usage qui soit digne d'être mentionné (κάρπια δὲ λέγω ἀφ' ὧν αἱ πρόσοδοι, ἀπολαυστικά δὲ ἀφ' ὧν μηδὲν παρὰ τὴν χρῆσιν γίγνεται ὅ τι καὶ ἄξιον) ». Le *prosodos* est le revenu retiré d'une terre, qu'il faut distinguer du gain (*kerdos*) retiré de la vente de ce revenu d'après DESCAT (2007), 38. Cette catégorie d'utile est appliquée à certaines parties de la chrématistique : « il y des parties de la chrématistique qui sont utiles (ἔστι δὲ χρηματιστικῆς μέρη χρήσιμα) : le fait d'avoir de l'expérience en matière de ressources, lesquelles rapportent le plus et où et comment, par exemple qu'est-ce qu'on doit posséder comme chevaux, bovins, moutons ? et de même pour le reste du bétail » (*Pol.* I 11, 1258b 12-15).

<sup>34</sup> « Les êtres humains vivent ensemble non seulement pour faire des enfants, mais aussi pour les nécessités de l'existence (οὐ μόνον τῆς τεκνοποιίας χάριν συνοικοῦσιν, ἀλλὰ καὶ τῶν εἰς τὸν βίον) ». On pourrait hésiter pour la *τεκνοποιία* entre procréation et éducation, mais le contexte, à savoir la différenciation avec les animaux, me fait plutôt pencher pour le sens de procréation.

<sup>35</sup> Aristote emploie ici ce terme dans un parallèle entre la *ktēsis* (propriété, biens) qui est partie de l'*oikia*, et l'art d'acquérir (*ktētikē*) qui est partie de l'art de gestion domestique (*oikonomia*).

Ce double régime de la nécessité évoqué en *Pol. I 4*, 1253b 24-25 – pour vivre et pour bien vivre – invite à distinguer deux degrés du nécessaire, à l’instar du début de l’article consacré au « nécessaire » en *Métaphysique Δ 5*, 1015a 20-24, à savoir : ce sans quoi il n’est pas possible de vivre (1015a 20-22) qui correspondrait à (a’), et ce sans quoi le bien ne peut advenir (1015a 22-24), qui correspondrait davantage à (b’).

Cette double nécessité (pour vivre et pour bien vivre) me paraît pouvoir être mise en parallèle avec la distinction entre le « nécessaire à la vie » et l’« utile pour la cité ou la maisonnée » dont il était question dans les lignes de *Pol. I 8* définissant la vraie richesse, conforme à la nature. Le « nécessaire à la vie » (a) correspondrait ainsi à ce sans quoi il est impossible de vivre (a’), tandis que l’utile à la communauté (domestique ou politique) (b<sub>1</sub> ou b<sub>2</sub>) pourrait correspondre à ce sans quoi il est impossible de bien vivre (b’). Il reste alors à déterminer d’abord ce que recouvre l’utile à la cité (b<sub>1</sub>), ensuite l’utile à la maisonnée (b<sub>2</sub>). Ce qui est utile à la cité (b<sub>1</sub>) me semble pouvoir se comprendre à partir des vertus éthiques qui engagent l’usage de l’argent, comme la vertu de magnificence (*megaloprepeia*) traitée en *EN IV 4-5*, ou les multiples obligations sociales et politiques évoquées par Xénophon dans *l’Économique* (2, 5-7), et à partir des institutions politiques qui prévoient, avec le principe des liturgies, non seulement la contribution des citoyens les plus aisés, mais aussi l’acquittement des taxes comme l’*eisphora* (taxe sur la propriété)<sup>36</sup>. On peut être utile à la cité par le surplus qu’on a réussi à dégager et qu’on peut mettre au service du bien commun sous la forme de contributions exceptionnelles, les gestes magnifiques, ou en remplissant ses obligations de citoyen<sup>37</sup>. Cette conception de l’*oikonomia* est compatible avec la subordination de l’*oikonomikè* à la politique, aussi bien dans sa composante de technique d’acquisition que de technique d’usage, selon *EN I 1*.

Reste ensuite à déterminer ce à quoi renvoie l’utile à la maisonnée (b<sub>2</sub>), qui ne se réduirait donc pas à ce qui est indispensable à la satisfaction des besoins élémentaires, le nécessaire à la vie (a, a’). Cela engagerait déjà le bien-vivre, cette fois de la communauté domestique (b’). Cette dimension de l’utile à la maisonnée pourrait se comprendre comme le fait de dégager un surplus permettant d’assurer la transmission d’un patrimoine suffisant à ses enfants pour leur permettre de développer et pratiquer les vertus, ou bien encore le fait d’être en mesure de leur donner une éducation

<sup>36</sup> Voir OLIVER (2007), 73.

<sup>37</sup> Voir *Pol. III 12*, 1283a 18-19 : « car une cité constituée uniquement d’indigents ne pourrait pas exister, non plus que constituée uniquement d’esclaves » (οὐ γὰρ ἂν εἴη πόλις ἐξ ἀπόρων πάντων, ὥσπερ οὐδ’ ἐκ δούλων).

indispensable à la formation d'un homme libre. On constate en tout cas que même au niveau de la maisonnée, tout se passe comme si l'exigence du bien-vivre irriguait déjà l'acquisition et la mise à disposition des biens matériels. La visée du bien-vivre, si elle n'est atteignable qu'au sein de la communauté politique où se partagent les valeurs morales, est déjà à l'œuvre au sein de la communauté pré-politique de l'*oikos*, comme l'indique le fait que les valeurs morales sont partagées non seulement dans la cité mais déjà dans la maisonnée dans laquelle se développent des vertus, des sentiments d'amitié et un certain sens de la justice<sup>38</sup>. Cette double dimension de la richesse, allant du nécessaire à l'utile pour une communauté domestique ou politique, permet de déterminer ce qui concourt à l'autosuffisance de la vie bonne, au-delà de celle qui s'entend au niveau du vivre, s'en tenant au nécessaire « vital »<sup>39</sup>.

### 3. *L'impensé de l'acquisition*

Venons-en maintenant à cette seconde partie de l'*oikonomikè* qui ne consiste pas à acquérir les biens nécessaires et utiles à la vie bonne, mais qui consiste à en user :

que donc la gestion domestique ne soit pas identique à la chrématistique (οὐχ ἡ αὐτὴ ἡ οἰκονομικὴ τῇ χρηματιστικῇ), c'est évident – en effet se procurer relève de l'une, mais faire usage relève de l'autre (τῆς μὲν γὰρ τὸ πορίσασθαι, τῆς δὲ τὸ χρήσασθαι) : quel sera l'art qui fait usage des biens de la maisonnée à part la gestion domestique ? (παρὰ τὴν οἰκονομικὴν, *Pol.* I 8, 1256a 10-13).

La question de savoir si la chrématistique, art d'acquérir, relève ou non de la compétence du chef de famille et du politique est reprise plus loin, une fois la chrématistique définie et distinguée suivant ses deux formes, naturelle et domestique d'un côté, non naturelle et commerciale de l'autre. Faut-il alors considérer que la compétence *oikonomikè* ne réside que dans l'usage des productions reçues de la nature, comme l'art du tisserand n'est pas de produire la laine mais de la sélectionner et d'en faire usage ? Le passage suivant montre que la réponse d'Aristote est plus nuancée, voire embarrassée :

---

<sup>38</sup> Voir *Pol.* I 2, 1253a 18 : « le partage de ces valeurs <i.e. bien, mal, juste, injuste, etc. > constitue la maisonnée et la cité (ἡ δὲ τούτων κοινωνία ποιεῖ οἰκίαν καὶ πόλιν) ». *EN* VIII 14, 1162a 20-29 montre comment la communauté conjugale est aussi le lieu où naît une amitié qui peut conjuguer utilité, plaisir et vertu. Voir aussi *EE* VII 10, 1242a 22-28.

<sup>39</sup> L'autosuffisance peut s'entendre en vue du vivre simplement ou en vue du bien-vivre, comme le montre VAN BERKEL (2019), 452 n. 202 : « Aristotle distinguishes two kinds of self-sufficiency in the city: (1) "simple self-sufficiency" (being ἀπλῶς αὐτάρκης, *Pol.* 1328b 18; 1275b 21), with regard to living (*Pol.* 1328b 17: πρὸς ζωῶν αὐτάρκες), i.e. with regard to necessary things (ἐν τοῖς [...] ἀναγκαίοις αὐτάρκης, *Pol.* 1326b 4-5; cf. 1321b 17); (2) self-sufficiency with regard to the good life (αὐτάρκες [sc. the πλῆθος of which a polis consists] πρὸς τὸ εὖ ζῆν; 1256b 32) ».

... de même aussi d'un côté il est du ressort du chef de la maisonnée de s'occuper des richesses, de l'autre ce n'est pas de son ressort, mais d'un art subordonné (οὕτω καὶ περὶ τῶν χρημάτων ἔστι μὲν ὡς τοῦ οἰκονόμου, ἔστι δ' ὡς οὗ, ἀλλὰ τῆς ὑπηρετικῆς) ; mais surtout, comme on l'a dit plus haut, il faut que ces biens soient donnés par la nature (*Pol. I 10, 1258a 32-35*).

Si l'acquisition demeure de la compétence d'un art subordonné, la manière dont il faut se servir des biens fournis par la nature est bien du ressort du chef de famille. Ce dernier ne peut cependant pas non plus totalement se désintéresser de la manière de les acquérir, puisque le passage de la nature à la possession effective de ces biens comme ressources de l'*oikos* implique d'avoir su exploiter les ressources naturelles<sup>40</sup>. Dans la lignée de Xénophon dans l'*Économique* (16-20), Aristote minimise la médiation technique que constitue l'agriculture en considérant que cet art consiste essentiellement en une aptitude empirique à recueillir et exploiter ce qui est donné spontanément par la nature<sup>41</sup>. Cette tendance à minorer le caractère technique de l'agriculture, vecteur pourtant privilégié de l'acquisition des ressources, a pour conséquence de réduire autant que possible l'implication de l'*oikonomos* dans l'art d'acquérir. En affirmant le caractère à la fois naturel et subordonné de l'acquisition, Aristote semble à la fois la maintenir sous la dépendance du chef de famille tout en la distinguant fermement de l'*oikonomia* d'une part et en reconduisant d'autre part le soin de procurer les ressources nécessaires à la nature, comme si les médiations techniques (de l'agriculture, de la pêche etc.) s'en trouvaient presque éliminées :

c'est pourquoi pour tous l'art d'acquérir à partir des fruits de la terre et des animaux est conforme à la nature (διὸ κατὰ φύσιν ἔστιν ἡ χρηματιστικὴ πᾶσι ἀπὸ τῶν καρπῶν καὶ τῶν ζώων). Mais étant donné que cet art est double, avec une forme commerciale et l'autre relevant de la gestion domestique (καὶ τῆς μὲν καπηλικῆς τῆς δ' οἰκονομικῆς), cette dernière étant nécessaire et louable (ταύτης μὲν ἀναγκαίας καὶ ἐπαινουμένης), celle qui concerne l'échange étant à juste titre blâmable (car elle n'est pas conforme à la nature mais acquiert à partir des autres), il est des plus normal de détester le métier d'usurier (*Pol. I 10, 1258a 37-b 3*).

Par cette position embarrassée vis-à-vis de l'acquisition, Aristote se distingue de Xénophon, qui fait de l'art d'acquérir – par des moyens légitimes – une partie appartenant de plein droit à l'*oikonomia*, légitimant l'ambition d'accroître le patrimoine. La tradition péripatéticienne n'aura d'ailleurs pas les scrupules d'Aristote puisque dans la doxographie d'Arius Didyme, l'augmentation du patrimoine n'est

<sup>40</sup> Voir NATALI (1990), 301-303.

<sup>41</sup> Pour une analyse de la place de l'agriculture et des agriculteurs dans la pensée économique et politique d'Aristote, voir HELMER (2022-2023) dans ce numéro.



nullement récusée (Stob. II 7 = II, 149, 15-18). Ce mouvement de quasi-dénégation quant à l'inclusion de l'art d'acquérir dans l'*oikonomia* me paraît assez similaire à celui que l'on observe en *Pol.* I 7 à propos du savoir magistral de commander à des esclaves. Là aussi Aristote non seulement a détaché de ce savoir la dimension de l'acquisition (renvoyée à l'art de la guerre ou de la chasse), pour limiter la compétence magistrale à l'emploi des esclaves (1255b 31-33). Cependant il a aussi souligné immédiatement que même cet usage des esclaves ne demande qu'à être délégué à un intendant dès que possible (1255b 35-37), pour que l'homme libre puisse se consacrer pleinement aux tâches plus nobles de la politique ou de la philosophie.

Cette relative élision de la question de l'acquisition se retrouve dans les *Éthiques*. Aristote insiste sur le fait que la vertu de libéralité (*eleutheriotès*) qui règle le rapport à l'usage de l'argent et qui est constitutive des excellences de l'homme vertueux, consiste davantage à donner qu'à recevoir (*EN* IV 1, 1120a 10), c'est-à-dire à dépenser plutôt qu'à acquérir. Il mentionne néanmoins que la vertu de libéralité requiert de maintenir son avoir, et que c'est donc une dimension nécessaire de cette vertu que de savoir ne pas prendre à des sources illégitimes (1120a 31-33) et de savoir tirer profit de sa propriété.

[Le libéral] tirera ses revenus de sources légitimes, par exemple de ses propriétés personnelles (οἶον ἀπὸ τῶν ἰδίων κτημάτων), non pas parce que c'est beau mais parce que c'est nécessaire (οὐχ ὡς καλὸν ἀλλ' ὡς ἀναγκαῖον) pour être en mesure de donner. Il ne négligera pas non plus ses biens personnels (οὐδ' ἀμελήσει τῶν ἰδίων) s'il désire subvenir aux besoins de certains grâce à eux (*EN* IV 2, 1120a 34-b 2).

La conclusion d'Aristote est donc qu'il n'est pas facile pour le généreux d'être riche (1120b 14-15), lui qui est peu enclin à prendre et à garder (μήτε ληπτικὸν ὄντα μήτε φυλακτικόν), mais porté à faire usage de sa richesse. Néanmoins il demeure plutôt silencieux sur les moyens concrets de maintenir cet avoir, mises à part ces exhortations à ne pas négliger son bien et à donner en proportion de son avoir, et la condamnation des formes sordides et sans scrupules d'acquisition – travers qui peut être commun au prodigue et à l'avare. Ce relatif silence peut s'expliquer ou bien parce qu'il considère que la manière d'acquérir et de conserver suppose finalement un autre champ de compétence, celui précisément de l'*oikonomia*, ou bien parce que la question de l'acquisition demeure dans une forme d'impensé, Aristote privilégiant d'un point de vue éthique l'héritage d'un patrimoine sur son acquisition<sup>42</sup>.

---

<sup>42</sup> Ainsi relève-t-il que d'un point de vue psychologique, on est plus porté à la libéralité lorsqu'on a hérité de son bien que lorsqu'on l'a acquis (*IV* 1, 1120b 11-14), car dans ce dernier cas, la crispation sur la propriété constitue un frein psychologique plus puissant.

Malgré cette relative mise à l'écart de la question de l'acquisition, notons cependant qu'il ne saurait être question que l'homme de bien ignore totalement ces matières. On se souvient en effet du début de l'*Éthique à Nicomaque* où la politique devait entre autres servir à déterminer jusqu'à quel point il fallait étudier les sciences subordonnées dont faisait précisément partie l'*oikonomikè*. Cet impératif de s'y connaître dans ce domaine pour un homme de bien trouve de plus un écho dans les prescriptions éducatives du livre VIII de la *Politique*. Si Aristote insiste sur l'importance de donner une éducation d'esprit libéral, destinée à former un individu qui sache jouir de la connaissance ou de la beauté pour elles-mêmes et qui n'asservisse pas toutes les connaissances à l'impératif de l'utilité, il rappelle que l'étude des *grammata*, la capacité de lire et d'écrire, est d'abord vue comme utile principalement pour les activités que nous appelons économiques, à savoir les affaires et la gestion domestique :

<Les anciens ont inclus la musique dans l'éducation> non pas parce qu'elle est utile (οὐδ' ὡς χρήσιμον) – comme l'est la connaissance des lettres pour les affaires, la gestion domestique, l'apprentissage, et pour beaucoup d'activités politiques (πρὸς χρηματισμὸν καὶ πρὸς οἰκονομίαν καὶ πρὸς μάθησιν καὶ πρὸς πολιτικὰς πράξεις πολλάς, *Pol.* VIII 3, 1338a 15-18).

Aristote mentionne également l'utilité du dessin pour les transactions commerciales tout en niant que ce soit la seule finalité pour laquelle il faille apprendre cette matière, destinée à développer le sens esthétique de l'homme libre :

de la même façon <il faut aussi enseigner> l'art du dessin non pas pour éviter qu'on ne fasse erreur dans ses achats individuels et pour se garantir de toute tromperie dans l'achat ou la vente des marchandises (οὐχ ἵνα ἐν τοῖς ἰδίοις ὠνίοις μὴ διαμαρτάνωσιν ἀλλ' ὥσιν ἀνεξαπάτητοι πρὸς τὴν τῶν σκευῶν ὠνήν τε καὶ πρῶσιν), mais plutôt parce qu'il rend apte à contempler la beauté des corps (*Pol.* VIII 3, 1338a 40-b2).

Qu'Aristote ne veuille pas réduire l'étude du dessin à son utilité mercantile ne me paraît pas signifier non plus qu'il refuserait toute utilité pratique, mais seulement que celle-ci ne doit pas épuiser la finalité assignée à cet apprentissage.

Cette nécessité d'avoir des notions suffisantes concernant l'art d'acquérir pourrait expliquer que le chapitre I 11 de la *Politique* énumère rapidement les différentes sources, naturelles (élevage, agriculture), comme commerciales (commerce maritime, prêt, salariat), ou encore intermédiaires (exploitation minière) de l'acquisition de

ressources<sup>43</sup>, en renvoyant ces connaissances à l'expérience qu'il est utile de posséder, tant au niveau du foyer que de la cité. L'adjectif *χρήσιμον* figure à plusieurs reprises dans ce chapitre<sup>44</sup>, lequel se termine sur le fait que la connaissance des moyens d'obtenir des ressources est utile (*χρήσιμον*) également aux politiques, au moins autant qu'aux maîtres de maison, si bien que certains d'entre eux se sont spécialisés dans cette compétence. Néanmoins Aristote en reste à un exposé général, renvoyant à des traités techniques écrits par d'autres pour plus de précisions<sup>45</sup>.

Il ne nous en dira guère plus sur cette science de l'usage des ressources qui est de la compétence du chef de la maisonnée, ni non plus sur ce savoir qui doit présider aux différentes relations d'autorité exercées sur les esclaves, les enfants, ou l'épouse. Est-ce parce qu'il s'agit en fin de compte d'un savoir de nature largement empirique, ne se laissant guère ressaisir en préceptes généraux, parce qu'il relève de la *phronèsis*, cette sagesse pratique acquise principalement par l'expérience et ayant pour matière privilégiée le particulier ? Est-ce que parce que cette compétence, reposant sur les vertus éthiques que présuppose la *phronèsis*, relèverait davantage des *Éthiques*, par exemple à travers la question de la justice domestique (*dikaion oikonomikon*)<sup>46</sup> ou des amitiés à l'intérieur de la famille dont il est plus amplement question au livre VIII de l'*Éthique à Nicomaque* et au livre VII de l'*Éthique à Eudème* ?

Paradoxalement ses plus amples développements se trouvent donc consacrés à l'art d'acquérir, qui constitue une partie distincte quoique dépendante de l'*oikonomia* mais non le cœur de cette dernière dans son acception la plus stricte. Cela pourrait

---

<sup>43</sup> Si certains éditeurs et traducteurs ont pu douter que ce chapitre soit à sa place ou soit d'Aristote, les raisons de douter sont à juste titre récusées par SCHÜTRUMPF (1990), 355 et BESSO-CURNIS (2011), 304-305.

<sup>44</sup> En 1258b 12 (les parties de la chrématistique qui sont utiles), en 1258b 27 (à propos de la force physique des manœuvres, en 1258b 30 (à propos de l'extraction minière et métallurgique, utile quoiqu'elle ne produise pas de fruit, à la différence de l'agriculture ou de l'élevage).

<sup>45</sup> De même, son exposé éducatif au sujet des compétences musicales à donner aux enfants renvoie pour les connaissances spécialisées à ceux, musiciens ou philosophes, qui ont de l'expérience en matière d'éducation musicale (*Pol.* VIII 7, 1341b 27-32).

<sup>46</sup> Le chapitre V 10, 1134b 8-18 de l'*EN* évoque ces formes de justice qui ne se disent que par ressemblance avec le juste au sens strict, juste politique qui implique des rapports entre citoyens égaux, rapports réglés par la loi. Les autres formes de justice, internes aux différentes relations constitutives de l'*oikos*, sont la justice magistrale réglant les rapports du maître à l'esclave (τὸ δὲ δεσποτικὸν δίκαιον), la justice paternelle réglant les rapports du père aux enfants (τὸ πατρικόν), et enfin la justice maritale dans les rapports avec l'épouse. C'est cette dernière forme de justice qui se rapproche le plus du juste politique, puisque les autres relations impliquent elles des personnes qui sont en même temps des parties de soi-même : l'enfant avant qu'il ne soit indépendant et l'esclave considéré comme une possession (κτῆμα). C'est cette relation maritale que semble le plus recouvrir la justice domestique (τὸ οἰκονομικὸν δίκαιον), parce que l'homme et la femme ont chacun en partage un aspect de l'*oikonomia*, comme on l'a vu en *Pol.* III 4, 1277b 24-25. Sur la justice au sein du foyer, voir LOCKWOOD (2003).

s'expliquer par le fait qu'Aristote doit prendre position au sein de débats théoriques qui lui sont contemporains sur les parties et les finalités de l'*oikonomia*, comme il l'a fait précédemment à propos de débats également contemporains sur le caractère conventionnel et contre-nature de l'esclavage, en essayant de construire un concept de l'esclave par nature<sup>47</sup>.

### *Conclusion*

Sommes-nous à présent en mesure de résoudre la tension identifiée entre le schéma d'*ENI* 1 présentant l'*oikonomikè* comme subordonnée à la politique et celui d'*ENVVI* 8 qui faisait de l'*oikonomia* une déclinaison, sur le même plan que la politique, de la sagesse pratique ?

On pourrait revenir, à la lumière de cet examen, sur l'hésitation relevée au début de notre propos quant à l'extension à donner à l'*oikonomikè* (1094b 2) du premier chapitre de l'*EN*: s'agit-il de la gestion domestique, de l'« économie politique », ou des deux à la fois ? Si Aristote a en vue dans cette capacité subordonnée à la politique l'*oikonomikè* politique, on pourrait alors comprendre que cette dimension d'acquisition de la richesse pour la cité demeure subordonnée à la politique, science qui en fait usage, tandis que la gestion domestique ne se limite pas à cette acquisition mais implique l'usage de la propriété et des rapports humains en vue du bien-vivre dans l'*oikos*.

À côté de cette première hypothèse, qui suppose de prêter à *oikonomikè* un sens restreint que le terme n'a guère dans le reste du corpus, on pourrait en avancer une autre. Elle suppose, elle aussi, la distinction entre acquisition et usage, cette fois interne à la gestion domestique. D'un côté, Aristote pourrait avoir en vue dans l'*oikonomikè* subordonnée du chapitre I 1 avant tout la capacité à se procurer, au niveau de l'*oikos*, cet instrument dont on a vu qu'il était aussi pensé comme utile pour la communauté politique, à savoir la richesse. Cela implique de prendre en compte la dimension d'acquisition, qu'Aristote cherche à distinguer fermement du reste de l'*oikonomia* comme science de l'usage, sans pouvoir l'en détacher puisqu'il s'agit d'un savoir (au moins sous la forme d'une expérience) dont le chef de la maisonnée ne peut totalement se désintéresser.

De l'autre, lorsque l'*oikonomia* est mise sur le même plan que la politique en en faisant une déclinaison de la sagesse pratique, en *EE* I 5 et en *ENVVI* 8, Aristote pourrait avoir en vue davantage sa dimension d'usage que celle d'acquisition, et viser

---

<sup>47</sup> Voir *Pol.* I 3, 1253b 2-23. SAUNDERS (1995), 79 évoque comme sources possibles de cette position adverse Alcidas et un fragment du poète comique Philémon.

par-là la gestion des rapports humains hiérarchiques constitutifs de l'*oikos*, que le chef de famille entretient avec ses esclaves, ses enfants, son épouse. Dans ces relations, si la relation avec l'esclave a avant tout une finalité instrumentale, il n'en va pas de même pour les autres relations, paternelle et maritale. Si c'est davantage l'*oikonomia* comme science de l'usage (des biens et des rapports humains) qui est entendue comme déclinaison de la sagesse pratique, c'est parce que celle-ci a en vue le bien de l'*oikos*, à savoir le bien-vivre de ses différents membres – dans la mesure toutefois où ceux-ci peuvent y accéder, sachant que seul le chef de famille y atteindra pleinement et que l'esclave ne peut guère y prétendre. L'*Économique* du Pseudo-Aristote pourrait aller dans le même sens, puisque son auteur insiste sur l'importance dans l'*oikos* des êtres humains, au premier rang desquels figure cet être humain libre qu'est la femme. De fait cet ouvrage développe les divers aspects de la relation maritale, largement ignorés par Aristote<sup>48</sup>. En prenant soin de distinguer dans l'*oikonomia* la dimension de l'acquisition (qui la renverrait davantage à son caractère instrumental) et la dimension de l'usage (qui la renverrait davantage à sa dimension de science pratique ayant sa fin en elle-même), on pourrait ainsi identifier, sinon tout à fait résoudre, les tensions réparables dans le statut de cette science pratique chez Aristote.

#### *Bibliographie*

- Aubonnet, J. (ed.) (1960), Aristote, *Politique*, livres I et II, Paris.  
Berthoud, A. (1981), *Aristote et l'argent*, Paris.  
Besso, G., Curnis, M. (eds.) (2011), Aristotele, *La politica*. Libro I, Roma.  
Bodéüs, R. (ed.) (2004), Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Paris.  
Broadie, S., Rowe, C. (eds.) (2002), Aristotle, *Nicomachean Ethics*, Oxford.  
Crisp, R. (ed.) (2000), Aristotle, *Nicomachean Ethics*, Cambridge.  
Descat, R. (2007), « Aux origines de l'*oikonomia* grecque », en B. Pierre, J. Oulhen, F. Prost (eds.), *Économie et société en Grèce antique : 478-88 av. J.-C.*, Rennes, 31-44.  
Frede, D. (ed.) (2020), Aristoteles, *Nikomachische Ethik*, II, Berlin.  
Gauthier, T. (2023), « Aristote et la limitation politique de l'économie », *Revue de Philosophie Économique* 23, 1, 95-118.  
Helmer, É. (2015a), « Le lieu controversé de l'économie antique », *Philosophie antique* 15 (online: <http://journals.openedition.org/philosant/404>).  
Helmer, É. (2015b), « Platon et Aristote ou les pouvoirs politiques de la monnaie », *Revue du MAUSS* 46, 2, 363-384.  
Helmer, É. (2021), *Oikonomia. Philosophie grecque de l'économie*, Paris.

---

<sup>48</sup> Outre le livre III qui y est entièrement consacré, on trouve d'importants développements au livre I III-IV 1343b 7-1344a 22.

- Helmer, É. (2022-2023), « L'agriculture et les agriculteurs chez Aristote : entre intégration et exclusion politique », *Pegé / Fons. Revista de estudios sobre la civilización clásica y su recepción* 7-8 (2022-2023), 197-219.
- Johnson, M.R. (2015), « Aristotle's architectonic sciences », en D. Ebrey (ed.), *Theory and Practice in Aristotle's Natural Science*, Cambridge, 163-186.
- Lockwood, T. (2003), « Justice in Aristotle's household and city », *Polis. The Journal for Ancient Political Thought* 20, 1-2, 1-21.
- Natali, C. (1990), « Aristote et la chrématistique », en G. Patzig (ed.), *Aristoteles' Politik, Akten des XI Symposium Aristotelicum*, Göttingen, 296-324.
- Oliver, G. (2007), « Les réalités économiques », en B. Pierre, J. Oulhen, F. Prost (eds.), *Économie et société en Grèce antique : 478-88 av. J.-C.*, Rennes, 45-85.
- Pellegrin, P. (1993), Aristote, *Les Politiques*, Paris.
- Pellegrin, P. (2017), *L'excellence menacée. Sur la philosophie politique d'Aristote*, Paris.
- Reeve, C. (2013), *Aristotle on Practical Wisdom*, Cambridge MA.
- Saunders, T.J. (ed.) (1995), Aristote, *Politics*. Books I and II, Oxford.
- Schütrumpf, E. (ed.) (1990), Aristoteles, *Politik*, Buch I, Berlin.
- Schütrumpf, E. (2018), « Didymus' Epitome of the Economical and Political Topic », en W. Fortenbaugh (ed.), *Arius Didymus on Peripatetic Ethics, Household Management, and Politics*, New York, 255-291.
- Tabosa, A. (2016), « Les métamorphoses de la richesse : économie et chrématistique chez Aristote », en É. Helmer (ed.), *Richesse et pauvreté chez les philosophes de l'Antiquité*, Paris, 251-273.
- Tricot, J. (ed.) (1990), Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Paris.
- Van Berkel, T. (2019), *The Economics of Friendship*, Leiden.